



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

médicaments génériques

Question écrite n° 36788

Texte de la question

M. Bruno Bourg-Broc souligne auprès de M. le ministre de la santé, de la famille et des personnes handicapées l'intérêt et l'importance du développement des médicaments génériques. Les ventes ont progressé de 34 % en 2003, représentant 5,4 % en valeur et 12,3 % en unité. Il s'agit, notamment, des conséquences de l'accord du 5 juin 2002 entre les médecins généralistes et la CNAM. Se félicitant de ces perspectives, il lui demande s'il envisage de contribuer à développer et amplifier le recours aux médicaments génériques.

Données clés

Auteur : [M. Bruno Bourg-Broc](#)

Circonscription : Marne (4^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 36788

Rubrique : Pharmacie et médicaments

Ministère interrogé : santé

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 30 mars 2004, page 2442